



2024 RAPPORT ANNUEL



Préface

Au moment de commémorer une étape importante dans l'histoire de MiningWatch Canada, nous revenons sur 25 années d'actions. Lancée en 1999, MiningWatch a vu le jour en réaction aux menaces urgentes qui pèsent sur la santé publique, la qualité de l'eau et de l'air, l'habitat des poissons et de la faune, ainsi que les intérêts des communautés en raison des politiques et des pratiques minières dommageables au Canada et dans le monde entier.

Au cours des 25 dernières années, MiningWatch a fait preuve de résilience et a mené la défense des intérêts des populations, œuvrant pour un monde dans lequel les peuples autochtones peuvent exercer leur droit à l'autodétermination, où les communautés donnent leur consentement avant toute activité minière et où les travailleur·euse·s du secteur minier bénéficient de conditions de travail sûres et saines. En collaboration avec d'autres, MiningWatch a soutenu l'accès à la justice et à la réparation en cas de préjudices causés par l'exploitation minière, pour remettre en question et finalement remodeler le narratif, les politiques et les lois sur la question de savoir qui a le droit de décider des moyens de développement.

Depuis des décennies, le personnel se consacre à l'établissement de relations solides, privilégiant l'apprentissage mutuel, le respect et l'action collective afin de veiller à ce que les pratiques d'exploitation minière soient compatibles avec des communautés durables et la santé écologique.

Au même moment, l'exploitation minière continue de se développer tant à l'échelle nationale que mondiale, avec des discours changeants qui facilitent l'extraction. La crise climatique accélère les inquiétudes des communautés.

MiningWatch demeure un catalyseur d'espoir en cette période sans précédent. Nous vous invitons à vous joindre à la solidarité pour améliorer la vie, protéger les terres et les cours d'eau, et façonner un avenir – un héritage de nos générations qui respecte les économies autochtones, renverse le colonialisme et l'extractivisme, et concrétise de nouvelles façons de gérer notre foyer commun – pour que de nouveaux principes et de nouvelles pratiques émergent et soutiennent des communautés durables et que pour nos parents, du monde naturel, prospèrent.

Miigwech, merci.

Donna Ashamock et Alexandra Pedersen, coprésidentes du conseil d'administration de MiningWatch Canada.

Histoires d'impact

Cette année fut une étape importante pour MiningWatch. La célébration de notre 25e anniversaire a été l'occasion de réfléchir aux raisons pour lesquelles MiningWatch a été créée en 1999, aux luttes que nous avons soutenues, aux relations que nous avons nouées en cours de route et aux immenses défis que nous devons relever.

Nous assistons à une expansion rapide de l'industrie minière dans de nouveaux territoires écologiquement sensibles, stimulée par une demande mondiale sans précédent de métaux et de minéraux. En 2024, le Canada a annoncé la mise à jour de sa stratégie en matière de minéraux critiques, identifiant 34 métaux et minéraux prioritaires pour un large éventail d'utilisations, allant des technologies de transition énergétique à la fabrication d'armes, et prévoyant d'encourager l'exploitation minière en accélérant les projets au nom de la croissance économique et de la sécurité énergétique et militaire. Nous avons été témoins des premiers investissements directs du département américain de la Défense dans les mines canadiennes de minéraux « critiques », ce qui laisse présager une tendance pour les années à venir.

Parallèlement, la défaillance catastrophique de la mine Eagle de Victoria Gold au Yukon, qui a déversé des millions de litres de solution cyanurée toxique dans le bassin hydrographique du ruisseau Haggart, a mis en évidence, une fois de plus, l'ampleur des problèmes que nous nous efforçons de résoudre, soulignant le besoin urgent d'une évaluation et d'une réglementation améliorées, et non pas plus rapides.

→ MiningWatch est intervenu stratégiquement et a expliqué toutes ces questions et d'autres encore en 2024. Pour en savoir plus sur nos efforts pour demander des comptes à l'industrie minière, consultez notre site Web à l'adresse <https://miningwatch.ca/fr>.

Vingt-cinq ans : un socle pour la justice minière

Lorsque MiningWatch a été lancée en 1999, nous avons été confrontés à une énorme demande de soutien de la part des communautés dévastées par les dommages causés par l'exploitation minière industrielle au Canada et par les entreprises canadiennes à l'étranger. Nos huit groupes membres fondateurs se sont réunis pour préparer une réponse unifiée et d'intérêt public à l'affaiblissement des protections environnementales, pour défendre les bassins hydrographiques et les droits des travailleurs et travailleuses et pour s'assurer que les peuples autochtones et les communautés locales soient informés des impacts de l'exploitation minière et disposent de pouvoirs significatifs pour prendre des décisions concernant l'exploitation minière sur leurs terres. Dès le premier jour, nous avons compris que l'entraide est la ressource la plus importante dont les communautés touchées par l'exploitation minière ont à leur disposition. Depuis 25 ans, nous nous efforçons de renforcer la solidarité en les mettant en contact pour qu'elles puissent se soutenir et partager leurs histoires et leurs stratégies.

Nous avons donné le coup d'envoi d'une année de célébrations avec une conférence d'une journée, le 9 juin 2024, à laquelle un groupe impressionnant d'intervenant(e)s des Philippines à la Colombie et de dirigeant(e)s autochtones de toute l'île de la Tortue. Nous avons réfléchi aux principales batailles juridiques que nous avons menées au cours de ces années, qu'il s'agisse d'obliger les sociétés minières à signaler leurs rejets toxiques, d'intervenir dans des procès pour violence dans des opérations à l'étranger ou de lutter pour réformer les lois et les pratiques régissant les activités minières au Canada.

Nous avons publié un rapport bilingue pour réfléchir plus profondément à ce que nous avons collectivement accompli, notamment en créant un registre national identifiant plus de 10 000 mines orphelines ou abandonnées à la grandeur du Canada, en luttant pour que les lacs ne se transforment pas en dépotoirs de déchets miniers, en galvanisant un mouvement pour la responsabilité des entreprises au Canada et en jouant un rôle essentiel dans le renforcement des réseaux mondiaux de la société civile.



*Visite de solidarité des membres du Western Mining Action Network (WMAN) sur le territoire non cédé du Nitaskinan, à la rencontre des Atikamekw de Manawan, au camp Actorowin de la famille Dubé. La visite a été coordonnée notamment par le personnel de MiningWatch. **Crédit : Paul Comeau.***

Aujourd'hui, les communautés sont mieux outillées pour intervenir à des stades plus précoces du développement minier, en défendant de meilleurs résultats sociaux et environnementaux, en retardant, voire en arrêtant, des projets nuisibles. Parallèlement, l'expansion rapide des projets miniers industriels dans le monde entier signifie que davantage de communautés doivent intervenir pour protéger leurs terres et leurs moyens de subsistance. Notre rapport et notre conférence célébrant nos 25 ans ont montré que MiningWatch est aussi nécessaire qu'elle l'était en 1999. Ensemble, nous avons bâti une base solide pour la justice minière, qui servira de tremplin pour la poursuite des actions dans les années à venir.

Révéler les enjeux de l'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Équateur

Lorsque le Canada et l'Équateur ont annoncé leur intention de négocier un Accord de libre-échange (ALÉ) à la fin 2023, nous nous sommes mobilisés avec nos partenaires équatoriens et nos alliés canadiens préoccupés par ses implications pour l'exploitation minière. L'Équateur est une destination prisée pour les investissements miniers canadiens, avec 15 entreprises actives à divers stades de développement de projets.



*Délégation équatorienne. Fanny Kaekat, représentant les Amazonian Defenders of the Forest et ancienne dirigeante de la Shuar Arutam People's Organization, Hortencia Zhagüi, représentant la Kimsakocha Women's School of Agroecology et le Board of Potable Water Administrators of Victoria del Portete and Tarquí, et Zenaida Yasacama, vice-présidente de la Confederation of Indigenous Nationalities of Ecuador (CONAIE), la plus grande instance autochtone de l'Équateur. **Crédit: Juan Manuel Lobaton.***

Les négociations commerciales ont débuté à huis clos, sans consultation des communautés autochtones en Équateur ou au Canada. Elles visaient à élargir les opportunités pour les investisseurs miniers canadiens, malgré la criminalisation croissante des défenseurs des droits de la personne et de l'environnement en Équateur. En février, nous avons témoigné devant une sous-commission parlementaire, faisant entendre la voix des Équatoriens exclus des négociations. Nous avons exprimé notre opposition à l'inclusion d'un Mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS) dans l'ALÉ, en dépit d'un référendum organisé en Équateur en 2024 confirmant l'interdiction constitutionnelle du pays sur les ISDS, un outil juridique controversé qui permet aux sociétés de poursuivre les États pour des milliards de dollars s'ils devaient adopter des réglementations sociales et environnementales qui entravent les profits des investisseurs.

Tout au long de l'année 2024, nous avons collaboré avec une solide coalition, notamment Amnistie internationale Canada, CCPA, KAIROS, Common Frontiers et des syndicats canadiens pour attirer l'attention des médias et des parlementaires sur les dangers et les préjudices que représente cet Accord. En octobre, nous avons coorganisé une délégation très réussie de défenseurs des droits des femmes autochtones équatoriennes au Canada, qui ont exhorté les député(e)s à reconsidérer l'Accord commercial, avertissant qu'il aggraverait les abus auxquels leurs communautés sont confrontées à cause de l'exploitation minière canadienne. Nous avons produit un mémoire détaillé faisant ressortir la lourde empreinte des projets canadiens existants et nous nous sommes joints à leurs demandes pour que le Canada ne ratifie pas l'Accord commercial.

Documenter les violations des droits de la personne à la mine d'or North Mara de Barrick en Tanzanie

Cette année a marqué notre neuvième visite sur le terrain en Tanzanie depuis 2014, afin d'assurer le suivi, avec nos partenaires locaux, des expulsions forcées qui ont eu lieu entre 2020 et 2023. Nous avons documenté des cas de violence faite aux villageois de Kuria en 2023 et 2024, perpétrée par la police sous contrat avec la mine. Nous avons reçu des informations de 28 victimes et membres de leurs familles.

Nous avons publié un rapport sur nos conclusions en octobre 2024, avant les audiences tenues devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario à Toronto en réponse au plaidoyer de Barrick pour que deux affaires, versées au dossier en 2022 et en 2024 au nom de victimes présumées de violence de la part de la police des mines soient « rejetées ou suspendues de façon permanente au motif que cette Cour n'est pas compétente ou, alternativement, sur la base de la doctrine du forum non conveniens ». Le rapport met en évidence les principaux facteurs d'affrontement entre les villageois Kuria et la police des mines, ainsi que les lourdes conséquences sur le tissu social des villages des décennies de meurtres de jeunes hommes qui ont été signalés.

MiningWatch a assisté aux audiences à Toronto entre le 15 et le 17 octobre, suivant de près les procédures judiciaires et leurs implications pour la responsabilité des sociétés mères et l'accès aux recours pour les victimes. Bien que l'affaire ait été rejetée en novembre, aucune décision n'a été rendue sur les allégations et l'affaire a fait l'objet d'un appel.

Le travail de MiningWatch sur le terrain en Tanzanie depuis plus de dix ans, qui documentent les violations des droits de la personne presque chaque année, illustre l'une des façons dont nous travaillons pour que les abus signalés par les victimes reçoivent une attention mondiale, dans un contexte où les rapports locaux font de plus en plus souvent l'objet de menaces et de violence. Cependant, les règles nationales mises en œuvre en 2024 qui restreignent les communications des ONG avec les villageois, imposent de sérieuses restrictions à notre travail.



Femmes marchant le long du mur de la mine de North Mara. Credit: Catherine Coumans

Lutter pour une réforme durable de la *Loi sur les mines* du Québec

Le Québec vit actuellement un boom minier massif. Une proportion choquante de 10 % du territoire de la province fait désormais l'objet de claims miniers, certaines régions enregistrant une hausse de 30 % de la présence de ces dits claims d'une année à l'autre. Même s'ils ne deviennent pas une mine en exploitation, les titres miniers peuvent entraver des initiatives cruciales d'aménagement du territoire et constituer une violation directe et quotidienne des droits des Autochtones. En collaboration avec la Coalition Québec meilleure mine (QMM), MiningWatch a cartographié et dénoncé ce boom minier et ses impacts.

À la suite d'une importante mobilisation citoyenne, le ministre des Ressources naturelles et des Forêts s'est engagé à mener une consultation publique à l'échelle de la province et réviser la Loi sur les mines. En juillet 2024, nous avons co-produit avec la Coalition QMM une analyse détaillée et nous avons proposé des amendements au « Projet de loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions » (Projet de loi 63), en défendant un plus grand respect de l'environnement, des processus décisionnels locaux et des droits des peuples autochtones. En septembre, nous avons déposé et présenté notre mémoire à l'Assemblée nationale du Québec.

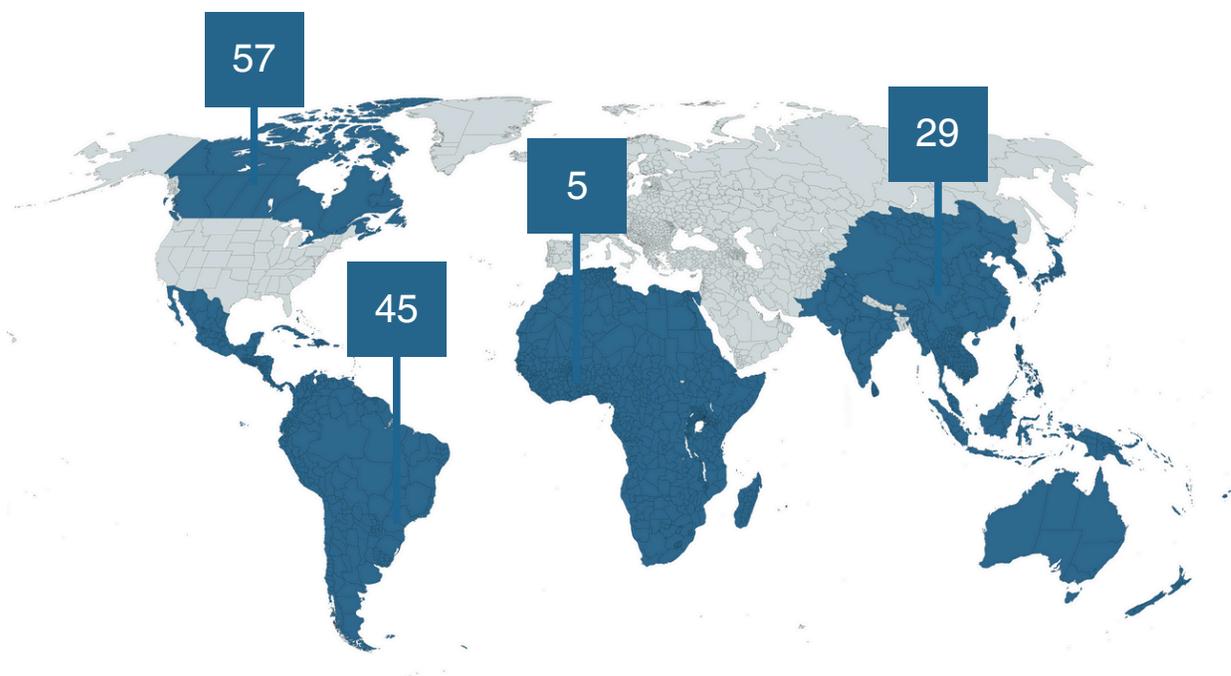
Au final, les réformes ont été en grande partie décevantes. Seules cinq des 60 recommandations formulées par QMM lors de la consultation ont été partiellement prises en compte. Quelques changements intéressants ont été apportés, comme l'assujettissement de tous les nouveaux projets au processus provincial d'examen environnemental (BAPE). Mais, ils ont été accompagnés de revers, notamment en ce qui concerne le manque de protection des milieux naturels. Un mouvement fort persiste au Québec, continuant à faire pression pour de réels changements aux lois minières qui reflètent les demandes de la société.



À Gauche: Des membres de la coalition Québec Meilleure Mine à l'assemblée nationale du Québec. À droite: Rassemblement des membres du Western Mining Action Network pour célébrer le 25e anniversaire de MiningWatch lors de la conférence biannuelle du WMAN à Montréal. **Crédit : Jo Hamel.** En bas: **Credit: Rebecca Petrin**

En Chiffres

Nous avons soutenu des homologues et des partenaires communautaires dans le monde entier en 2024:



Publications

Nous avons rédigé ou co-signé **16 publications majeures**, incluant **14 rapports** et **2 mémoires**.



Médias

Les médias nous ont cité **160 fois**, notamment :

La délégation équatorienne - [Le Devoir](#)

La Loi sur les mines - [La Presse](#)

L'AGA virtuel de Barrick - [Globe and Mail](#)



Webinaires

Nous avons organisé **6 webinaires**, auxquels **600 personnes** ont participé



Lettres de solidarité

Nous avons diffusé **7 lettres de solidarité**, collectant un total de **759 signatures d'organisations**.

Notre Équipe

Conseil d'administration en 2024

Co-présidentes:

Donna Ashamock, Kitchenuhmaykoosib Inninuwug
Alexandra Pedersen, Kingston, Ontario

Trésorière: Jean Symes, Ottawa, Ontario

Secrétaire: Esperanza Moreno, Montreal, Québec

Administrateurs et administratrices:

Natalie Clifford, Halifax, Nouvelle-Écosse
Michael Desautels, Perth, Ontario
Tracy Glynn, Fredericton, Nouveau Brunswick
Blaine Grinder, Tl'etinqox, British Columbia
Tara Lamothe, Victoria, British Columbia
Nadia Wysote, Halifax, Nouvelle-Écosse
Hilu Tagoona, Lac Baker, Nunavut
Elysia Petrone Reitberger, Thunder Bay, Ontario

Membres du personnel en 2024

Catherine Coumans, coordonnatrice du Programme Asie-Pacifique
Val Croft, coordonnatrice des communications
Viviana Herrera, coordonnatrice du Programme Amérique Latine
Jamie Kneen, co-responsable du Programme Canada
Diana Martin, coordonnatrice de la collecte de fonds et des opérations
Rodrigue Turgeon, co-responsable du Programme Canada

En Souvenir de Natalie Clifford

Natalie Clifford s'est retirée du conseil d'administration de MiningWatch en 2023 pour cause de maladie, espérant se rétablir et revenir. Malheureusement, elle est décédée le 13 mai 2024. Elle était cofondatrice et associée de Clifford Shiels Legal de 2013 à 2023, un cabinet d'avocats reconnu par l'Association du Barreau canadien pour avoir pris l'initiative de pratiquer le droit différemment. Elle nous manque beaucoup.

Messages de nos partenaires

ARGENTINE

“Nous vous sommes reconnaissants pour toutes ces années d'accompagnement et de partage d'informations et aussi de nous avoir aidés à rendre visibles les voix et les modes de résistance et de lutte pour défendre l'eau et le territoire des communautés mapuche tehuelche.”

— Ángel Callupil,

Pastoral Team for Indigenous Outreach for Mapuche Tehuelche communities et coordonnateur régional sud d'ENDEPA

CANADA

“En Abitibi-Témiscamingue seulement, les projets miniers projetés sont nombreux et d'envergures. Vous êtes et serez plus que jamais un intervenant incontournable dans les prochaines années alors que les claims miniers ont bondit au Québec, que le gouvernement devient de plus en plus opaque en matière de gouvernance et que les décrets miniers octroyés se modifient derrière des portes closes lorsque les avis de non-conformité deviennent indécentes et inefficaces.”

— Bianca Bédard,

CRE Abitibi-Témiscamingue (CREAT)

CANADA:

“Merci d’être solide parce que vous êtes parmi les seuls à surveiller le déploiement minier, soutenir ses victimes, sans reculer devant l’intimidation. Le travail que vous faites est inestimable et soutient énormément les initiatives locales.”

— Rébecca Pétrin,

Eau Secours

PHILIPPINES:

“MiningWatch a toujours été un allié fiable et digne de confiance sur lequel nous avons toujours pu compter pour faire du bien commun des Marinduquenos son principal intérêt... Depuis 25 ans, nous avons fait beaucoup de progrès. Puisse cette étape servir de plateforme à notre partenariat durable, car nous savons que plusieurs batailles demeurent au premier plan de nos horizons communs”

— Révérend Père Arvin Anthony,

Marinduque Council for Environmental Councils

Comment soutenir le travail de MiningWatch Canada:

Suivez MiningWatch et partagez notre travail:

- [Inscrivez-vous](#) à notre bulletin et à nos alertes
- Suivez-nous sur [Instagram](#), [Twitter](#) et [BlueSky](#)

Faites un don pour soutenir notre travail :

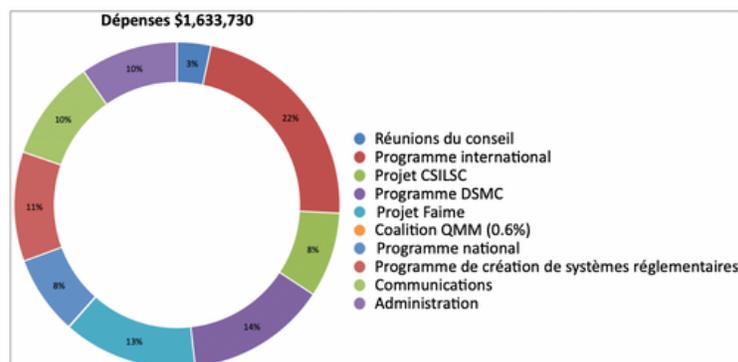
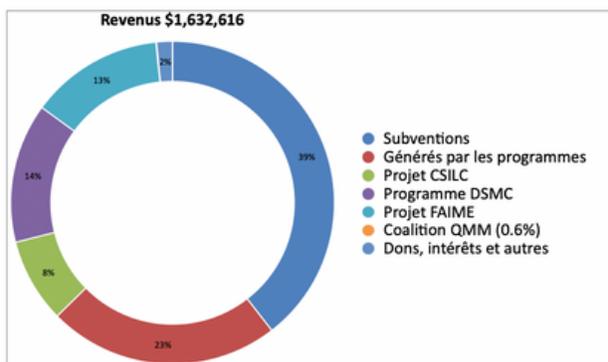
- Devenez un [donateur mensuel](#).

Sommaire des états financiers

MININGWATCH CANADA / MINES ALERTE CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE, 2024

| | 2024 | 2023 |
|---|--------------|--------------|
| ACTIFS À COURT TERME | | |
| Encaisse | \$ 266,764 | \$ 760,439 |
| Investissement à court terme (note 2) | 681,845 | - |
| Débiteurs | 122,618 | 179,332 |
| À recevoir de Canary Research Institute (note 5) | 99,129 | 110,580 |
| Frais payés d'avance | 6,679 | 9,413 |
| | 1,177,035 | 1,059,764 |
| IMMOBILISATIONS (note 3) | 7,332 | 5,812 |
| | \$ 1,184,367 | \$ 1,065,576 |
| PASSIFS À COURT TERME | | |
| Créditeurs et charges à payer | \$ 74,342 | \$ 39,115 |
| Remises gouvernementales à payer | 21,490 | 20,802 |
| Revenu reporté (note 4) | 730,751 | 655,247 |
| | 826,583 | 715,164 |
| ACTIFS NETS | | |
| Fonds de réserve - intérieurement affectés (note 6) | 223,123 | 218,123 |
| Fonds de défense légal - intérieurement affectés (note 6) | 25,000 | 25,000 |
| Actifs nets non-affectés | 109,661 | 107,289 |
| | 357,784 | 350,412 |
| | \$ 1,184,367 | \$ 1,065,576 |



MiningWatch remercie les organisations suivantes pour leur soutien:

Canadian Union of Public Employees
Fidelity Gift Fund
Ford Foundation
Global Greengrants Fund
Inter Pares

Ontario Public Service Employees Union
Public Service Alliance of Canada
The 11th Hour Project/The Schmidt Family Foundation
Western Organization of Resource Councils Education Project